

PRO NOVIODUNO

NYON Hier
Aujourd'hui
Demain



Bulletin N° 39

Avril 2009

LES CONCERTS DE BONMONT



www.bonmont.ch

DIMANCHE 19 AVRIL, À 17H00	ENSEMBLE STELLA ALPINA - Italie Chœur d'hommes de Vérone Direction : Maurizio Righes <i>Chants traditionnels, sacrés et profanes</i>
DIMANCHE 3 MAI, À 17H00	LE CONCERT BRISE - France Jean-François Novelli, Tenor Direction : William Dongois <i>« Polyphonies festives »</i>
DIMANCHE 17 MAI, À 17H00	FERRARA ENSEMBLE - Suisse Lena-Suzan Norin, Alto Direction : Crawford Young <i>« The White Rose »</i>
DIMANCHE 31 MAI, À 17H00	DIALOGOS & KANTADURI - Croatie Direction : Katarina Livljanic <i>« Dalmatica »</i>

Renseignements, réservations:
 Prefecture de Nyon - Tél. 022 557 52 75
 (heures de bureau)
 Disques Service Nyon - Tél. 022 361 73 18
 Site Internet: www.billetnet.ch

Vente sur place une heure avant le concert

Transport assuré de la Gare de Nyon à l'Abbaye de Bonmont Dép. 15h30 - Retour fin du concert - Fr. 3.-/pers.

Abonnement: Fr. 120.- / 4 concerts

Adulte: Fr. 40.-

AVS/Étudiant: Fr. 30.-

Enfant: (de 8 à 15 ans) Fr. 20.-

avec le soutien de la
 **Liberté Régional**

 **La Côte**

Organisation: Fondation de l'Abbaye de Bonmont, avec le soutien du Groupe LCP Rodolphe, de donateurs anonymes, de la Loterie Romande, de l'Etat de Vaud, de la Ville de Nyon, de la commune de Chézers, de Pro Bono Monte et du Festival de Musique du Haut-Jura.

Page de couverture
 Le lac de Neuchâtel et les rives de la Tène
 Photo prise d'une fenêtre du Laténium
 par Martine Rivier

Le billet de votre Président

Nous voici au début d'une nouvelle année. Une année intéressante, voire exceptionnelle. Nous vivons une grande crise économique et une remise en cause de la confiance sur le plan national et international. C'est aussi une année d'opportunités à saisir et de consolidation des acquis.

Dans notre petit coin d'un pays, somme toute tranquille, nous avons aussi notre carte à jouer. Nous avons la chance d'avoir un nouveau syndic, Daniel Rossellat, qui incarne le dynamisme et la créativité de notre société. Nous espérons qu'il saura trouver, dans la population et au sein des élus, les soutiens nécessaires à son action. Nous avons aussi un nouveau chef de service de l'urbanisme, Hubert Silvain, qui est réellement intéressé par son métier et par l'histoire et le patrimoine de notre ville.

Notre propre rôle dans notre ville est aussi en mutation. Nous sommes connus comme les défenseurs du patrimoine bâti. Mais l'intérêt porté à ce sujet n'est pas l'apanage de tous les citoyens, loin s'en faut. Si nous voulons réussir dans notre mission, nous devons participer aussi bien à l'évolution de la cité qu'à sa défense. Nous devons aussi et surtout chercher parmi les habitants plus de soutien, plus de compréhension. Cela implique une clarté de notre mission qui n'est pas aussi évidente que nous l'imaginons.

Voici pourquoi nous allons poursuivre deux axes bien différents. D'une part, nous vous soumettrons bientôt un nouveau questionnaire. Son but est de définir et d'affiner les attentes de nos membres. D'autre part, nous allons lancer avant l'été une consultation au sein d'un groupe représentatif pour constituer une charte pour notre association. Celle-ci devrait clairement préciser nos buts, dans l'absolu, mais aussi en fonction du développement de notre cité. Nous devons aussi définir comment nous pensons les atteindre et quelles pourraient être les ressources à mettre en œuvre. Il va sans dire que nous devons trouver des moyens pour augmenter le nombre de nos membres et attirer l'intérêt des générations montantes.

Notre association est aussi un moyen pour nos membres de se réunir et de partager des activités intéressantes.

Avec tout d'abord notre assemblée générale qui a eu lieu le 23 mars. Nous avons entendu une intéressante présentation de M. Hubert Silvain, chef de service de l'Urbanisme de la ville de Nyon, suivie d'un concert que nous ont offert trois musiciens de talent, dont notre trésorière, Madame Louise Bigwood.

Nous avons aussi prévu le 22 avril (ou le 6 mai en cas de mauvais temps) une visite aux Espaces Verts suivie d'une promenade commentée dans le vallon du Boiron.

Notre excursion de printemps aura lieu les 14 et 15 juin à Aarau. Vous trouvez en annexe le bulletin de votre inscription définitive, à nous renvoyer très rapidement pour une bonne organisation.

Le récit de notre excursion d'automne à Neuchâtel et à Grandson nous est proposé par Martine Rivier. En partant des lacustres nous avons pu remonter le temps dans le beau musée du Laténium, après quoi nous avons découvert la rénovation hardie mais fort bien réussie du temple de Grandson.

Un article est consacré au bilan de notre initiative d'animation de la place du château avec les spectacles des « Tréteaux de Monde ».

Comme prévu, la venue au sein de notre comité de M. Gérard Bohner nous a permis de vous offrir une palette d'activités locales plus étendue. Les visites du Centre Funéraire et du collège de Nyon-Marens, en présence des architectes concernés, en sont la preuve. Les comptes-rendus de ces visites se trouvent dans les pages suivantes.

Notre site Internet, **www.pronovioduno.ch** existe bien, mais il est encore un peu méconnu. Nous continuons à y travailler pour le rendre attractif et si possible interactif. Nous pensons qu'il est important d'avoir une présence sur internet et je vous encourage vivement à l'utiliser et aussi à nous faire part de vos suggestions et commentaires.

Georges Darrer, Président

- **L'HOMME DE LA RUE**

Parallèle à la ruelle des Moulins, mais la dominant, la terrasse Bonstetten relie le début de la Grand'Rue à la Tour du Château appelée Tour du Bailli. Lorsqu'on s'avisa de dédier cette terrasse à Bonstetten, on fixa sur la façade du bâtiment qui fait l'angle avec la Grand'Rue, une plaque en métal émaillé bleu où l'on pouvait lire Terrasse Bonstetten, homme de lettres et bailli de Nyon, 1787 – 1783. Mais il y a quelques années, lorsqu'on restaura cette façade, la plaque fut enlevée et jamais remise à sa place.



Charles Victor de Bonstetten, né à Berne en 1745, descend d'une ancienne famille patricienne bernoise. Mais ne pouvant supporter l'éducation à laquelle il était soumis, il quitta très tôt sa ville natale pour poursuivre sa formation à Yverdon et Genève, plus précisément à Genthod chez l'illustre naturaliste et philosophe Charles Bonnet. Pour parfaire ses connaissances il voyagea en Italie, en Hollande (Université de Leyde) et en Angleterre (Université de Cambridge) notamment où il se lia d'amitié avec le poète Thomas Gray. Il s'initie aux lettres anglaises et

françaises en fréquentant les salons les plus réputés d'alors, dont celui de Mme Necker-Curchod. Après la chute de Berne, il devint l'hôte de son amie la poétesse Frédérique Brun à Copenhague, puis s'établit à Genève en 1803. Il fut aux côtés de Madame de Staël, Benjamin Constant et Sismondi, un des acteurs principaux du Groupe de Coppet qui, faisant écho à la philosophie des Lumières, se prenait déjà à rêver d'une Europe des libertés publiques dont la richesse serait faite de la diversité des cultures. Il mourut à Genève à l'âge de 87 ans peu après avoir écrit ses mémoires qu'il intitula *Souvenirs*¹.

¹ Charles-Victor de Bonstetten, *Souvenirs écrits en 1831*, préface de Christophe Calame, Éditions de la Différence, Paris, 1991.

Tout jeune déjà, Bonstetten affirmait que Genève était sa seconde patrie. En dépit de cela il dut se conformer aux traditions de sa famille et se mettre au service de la République bernoise, d'abord comme bailli de Gessenay (Saanen), puis de Nyon. Lorsqu'il entra en fonction dans ce dernier baillage il avait 41 ans et une certaine expérience de gestion des affaires publiques, mais les événements de 1789 lui ouvrirent les yeux sur d'autres réalités qui renforcèrent ses convictions libérales tout en remettant sérieusement en question ses rapports avec Berne.

D'abord il se contenta de gérer les affaires courantes et d'accueillir au château de Nyon ses amis philosophes, historiens et poètes, qui furent pour la plupart ses camarades d'étude à Genthod. Parmi eux, Friedrich Matthiesson le poète, qu'il hébergea deux ans durant dans le cabinet vert placé au bout de la galerie du premier étage. C'est là que Matthiesson écrivit ses fameux poèmes que Schubert et Beethoven mirent ensuite en musique².

Soucieux du bien-être de ses administrés, il procéda à des adductions d'eau et à l'assainissement de terrains marécageux, notamment au lieudit Le Bochet à Duillier. Désireux d'améliorer l'enseignement dans les écoles, il créa à Nyon un établissement scolaire modèle, dont le pédagogue allemand Auguste Snell prit la direction. Le célèbre botaniste nyonnais Jean Gaudin y enseigna les mathématiques et les sciences naturelles dès 1791. Bonstetten s'employa aussi en faveur de la première manufacture de porcelaine de Nyon, celle des Baylon dont il appréciait particulièrement les faïences fines sorties de leurs ateliers.

Comme Bailli en charge de la justice et de la police, il devait faire exécuter les Lois, mais aux sanctions réclamées par Berne à l'encontre des fraudeurs et autres contrevenants – perquisitions, confiscation et emprisonnement – il préférait généralement la conciliation. « Il y a des cas extraordinaires – aimait-il à dire - où les lois les plus justes paraissent en opposition avec l'Équité. »

Sur le plan des idées, on le surprend faisant l'apologie de la Liberté publique dans une lettre adressée en juin 1788 à son ami l'historien Johann Müller : « elle sera la libératrice des Nations et des hommes.

² Ces *Lieder* dont les textes ont été écrits à Nyon feront l'objet d'un concert-spectacle donné le 5 mai prochain au soir à la salle de réception du Château.

(...) La France s'approche d'une Révolution. » Bonstetten ne croyait pas si bien dire car dès 1789 il eut fort à faire pour maîtriser la situation dans son baillage, ceci au dépend de ses activités poétiques et littéraires. Dans ses *Souvenirs* il précise : « administrant un territoire à l'extrême frontière de trois pays en révolution, la France, la République de Genève et le Royaume de Savoie, et sentant la terre même que je gouvernais soulevée par le volcan, j'étais sans cesse occupé des mouvements que je voyais surgir autour de moi. » Dès lors, dans sa correspondance³ une certaine fébrilité se fait jour : « il y a tempête sur le lac et le gouvernement [de Berne] reste insensible. Pourtant une réforme s'impose. Le mot d'aristocrate est devenu une injure, nous ne tenons qu'à un fil. » Un jour, les murs de la ville se couvrirent de méchants tracts célébrant la Liberté. Les Conseils Secrets de Berne ordonnèrent à Bonstetten d'arrêter leur auteur. Mais, comme le contenu de ces tracts était en fait un poème, une ode à la liberté, il n'en fit rien, invoquant sa qualité de poète, ce qui lui fut amèrement reproché.

Il confie à Johann Müller : « mon métier de Bailli me tue, j'ai tout le jour à faire dans ma galère. [En Suisse aussi] nous sommes à la veille d'une Révolution. Quand nous serons bien mûrs ce Gouvernement devrait la faire lui-même, le bouleversement de la Suisse est inévitable. C'est le moment pour lui de réformer ses grands abus, soit dans le système de leur Confédération soit dans leur Intérieur. Je vois que ce qui perdra Berne c'est que le peuple n'y a aucune influence constitutionnelle. Mais je crains que tout ceci, nos Sénateurs, avec tous les préjugés pendus à leurs lunettes, ne le comprennent pas. »

Puis le 15 juillet 1791 il se compromet en assistant au fameux Banquet de Rolle où des toasts sont portés à «la Nation française», à «l'Assemblée Nationale», à «la défense des Droits des peuples» entre autres. Aussitôt le Conseil de la République de Berne ordonne une enquête et mobilise 2000 hommes de troupe qui seront envoyés à Perroy. Devant ses proches, Bonstetten exprime son désappointement en ces

³ La correspondance des 6 années que Bonstetten a passées à Nyon comme bailli tient dans les 860 pages éditées récemment chez Peter Lang AG, Bern, 1997, dans le 6^e volume (1787-1793) de la collection Bonstettiana, sous le titre Bonstettens Amtszeit in der Landvogtei Nyon. Chaque lettre dans sa langue originale : français ou allemand.

termes: « ces Messieurs de Berne ont manifestement perdu la tête. Décidément, toutes les mesures qu'ils prennent pour contenir le pays ne sont propres qu'à faire naître des idées qu'on n'avait pas ! »

Dans sa correspondance avec ses amis il exprime souvent son exaspération à l'encontre de Berne, il restera cependant loyalement à son poste de bailli jusqu'au bout. Il est démocrate de cœur, mais bailli par raison, représentant envers et contre tous d'une oligarchie qu'en réalité il réprouve. Cette dualité le perdra à Berne, mais le laissera libre durant la dernière année qu'il passera à Nyon de préférer la conciliation à l'affrontement dans toutes les affaires – surtout les affaires de frontières – où Berne eût préféré la seconde solution. C'est ce qui lui valut l'estime non seulement de ses sujets du pays de Vaud, dont il n'a jamais cessé d'apprécier les qualités, mais aussi de ses voisins français en pleine révolution.

À fin octobre il écrit à Johann Müller : « Dans peu de jours disparaîtra à mes yeux ce beau pays où, six ans durant, j'ai vécu si heureux. J'ai vu là tant de choses que peu d'hommes ont vues ! À la tête de ce pays autour duquel toutes les vagues de la tempête venaient se briser, j'ai vu trois Etats s'effondrer. »

Le 30 novembre eut lieu au Château de Nyon une cérémonie pour l'installation de son successeur Anton Emanuel von Roth. Bonstetten resta sur place encore quelques jours en compagnie de Madame de Staël, tout heureux d'écrire librement à ses amis, à Füssli notamment :

« Ici tout est tranquille. Je me trouve à l'intersection de deux routes. Je n'ai pas envie de faire des courbettes devant Berne pour me voir imposer un nouveau joug. Je songe souvent à l'éventualité de me retirer à Valeyres avec Matthiesson, et de ne me consacrer qu'aux Muses. »

Edouard Garo

LES ACTIVITÉS DE PRO NOVIODUNO

- **EXCURSION D'AUTOMNE - 2 novembre 2008**
De la Tène à Charles le Téméraire
ou de Haute-Rive (Neuchâtel) à Grandson

Les 24 participants étaient ravis de retrouver M. Jacques Aubert, sa bonhomie et son car confortable. Après un bref arrêt café-croissants, nous arrivâmes à Haute-Rive, dans la banlieue de Neuchâtel, première escale de la journée, pour la visite du Laténium.

C'est d'abord un magnifique endroit: au bord du lac de Neuchâtel, un vaste édifice revêtu de bois, entouré d'un espace peuplé de roseaux et de vestiges archéologiques, dont la sérénité invite à la méditation. Très vite, une question surgit: pourquoi Laténium? La Tène – soit l'endroit où nous nous trouvons – est un site archéologique qui a donné son nom à la civilisation celtique du 2^e âge du Fer, situé grosso modo entre le V^e et le I^{er} siècle av. J.-C. Les fouilles de La Tène ont débuté en 1857 après la correction des eaux du Jura qui a abaissé le niveau du lac de Neuchâtel de près de 3 mètres.

Mais entrons et rejoignons le sympathique guide qui va nous faire descendre dans le musée pour... remonter dans le temps, soit parcourir quelque 500 siècles d'histoire régionale et européenne. Nous passons rapidement à travers la période médiévale et sa richesse d'objets liés à l'architecture religieuse et civile, à l'agriculture, à la pêche, aux sépultures, etc. La maquette de la villa gallo-romaine de Colombier suscite notre admiration par son ampleur et sa qualité architecturale, annonçant un nouvel art de vivre.

L'intérêt va grandissant lorsque nous pénétrons dans une majestueuse halle dont une large baie vitrée offre au regard une vue grandiose sur le lac. Le prestige de cette halle est à la mesure de son contenu, véritable vedette du Laténium: un chaland gallo-romain de près de 20 mètres de long, trouvé à Bevaix! Nous apprenons que les fouilles subaquatiques du lac de Neuchâtel servent de pilier aux recherches archéologiques concernant l'architecture navale européenne.



Nous pénétrons ensuite dans l'univers des Celtes de la Tène, ceux justement qui ont donné leur nom au musée. Tous les objets retrouvés démontrent qu'ils n'étaient pas seulement les affreux guerriers frustes et sanguinaires que l'on croyait. Barbares certes, mais leur art

ornemental, en particulier, témoigne de leur culture et de leur inventivité. Quant à leur sédentarisation, elle est une chance pour nous, puisqu'elle nous a laissé de nombreux témoins archéologiques de leur mode de vie et de l'occupation du paysage. Malheureusement, il n'existe aucun témoignage écrit de leur histoire et tout ce qui nous est parvenu provient de sources romaines (p. ex. *La Guerre des Gaules* de Jules César). L'exposition évoque de manière visuelle et auditive ce qu'a pu être le quotidien de ces peuplades.

Mais le voyage ne s'arrête pas là. Nous traversons encore l'univers du Néolithique (âge de la pierre polie) et des premiers villages lacustres sédentarisés avant de pénétrer dans celui des chasseurs-cueilleurs nomades du Mésolithique et du Paléolithique (âge de la pierre taillée), tout entier organisé autour de l'animal. Un ours gigantesque nous a laissé un souvenir impressionnant... La période glaciaire est magistralement symbolisée par une paroi de cristal. Un espace abrite les premières traces de vie humaine



connues sur le territoire helvétique et plus précisément la mâchoire de celle qu'on appelle la «Dame de Cotencher».

La visite se termine à l'extérieur, par une promenade parmi les reconstitutions des habitats de nos très lointains ancêtres. Passionnant!

Ensuite, c'était le programme «spécial Aubert»: pour nous rendre à l'Auberge communale qu'il nous avait choisie à Vilars, nous avons emprunté la jolie route du Val-de-Ruz serpentant le long des gorges du Seyon, ravis de ne pas être au volant et de profiter de la vue plongeante (avantage du car) sur la rivière. Repas délicieux, puis en route pour Grandson où nous étions attendus, pour la visite de l'église St-Jean-Baptiste récemment rénovée, par M. de Techtermann (Président de Patrimoine suisse, Section vaudoise). Grâce à son intervention, nous avons bénéficié de la présence de



M. François Schlaeppli (pasteur), de M. Bernard Verdon (architecte cantonal), de M. Christophe Amsler (architecte) et de M. Eric Favre-Bulle (restaurateur d'art).

Edifiée à partir du premier quart du XII^e siècle, l'église est un joyau de l'art roman, classé monument historique. La restauration s'est caractérisée par le respect scrupuleux de la substance historique et archéologique du monument, mais aussi par une certaine audace contemporaine pour tout ce qui touche aux fonctionnalités. Ainsi, par exemple, le sol en métal abrite toutes les infrastructures nécessaires. Lors de brefs exposés, chacun de nos hôtes nous a expliqué les diverses difficultés rencontrées et les options choisies dans le cadre de son travail spécifique. Les questions, nombreuses, reçurent des réponses à la hauteur de notre intérêt. Chacun faisait, dans un petit coin de sa tête, le rapprochement avec le temple de Nyon, qui va lui aussi subir un important chantier de restauration.

Retour sans histoire et... à la revoyure!

Martine Rivier

- **VISITE DE L'ÉCOLE DE NYON-MARENS**
30 janvier 2009

Le directeur de l'établissement scolaire, Alfred Zbinden, accueillit une quarantaine de personnes dans le hall du bâtiment principal où les couleurs pastel de la façade se retrouvent sous un éclairage agréable. Il releva l'influence positive de la rénovation, en particulier de la nouvelle acoustique, sur les élèves. Tel qu'il est le bâtiment ne mérite plus le surnom de « prison ». L'administration scolaire et la bibliothèque sont maintenant au rez-de-chaussée, bien en vue des élèves et des visiteurs.



La rénovation s'est faite entre 2005 et 2008, en respectant l'exigence de maintenir l'enseignement. Les travaux lourds devaient donc être faits pendant les vacances scolaires et les autres travaux bruyants étaient à faire pendant les pauses.

Les architectes de cette réfection, Hannes Ehrensperger et Franziska Lakomski du bureau d'architectes CCHE de Lausanne, gagnant d'un concours, guidèrent deux groupes à travers le bâtiment, après avoir donné une explication concernant la façade. L'exemple des salles de science permit de relever les adaptations faites pour répondre aux exigences de l'enseignement d'aujourd'hui.



La visite se termina par un apéritif dans la nouvelle salle des maîtres aménagée sous le nouveau toit en dessus du hall. Merci à ceux qui ont contribué au succès de la visite.

Gérard Bohner

- **LES BÂTIMENTS CLASSÉS À NYON**

Pour une association de défense du patrimoine, il est bon de connaître les catégories de classement des sites. Nous vous présentons ici l'exemple du classement résultant du recensement architectural de la ville de Nyon en 1990.

Tout d'abord, que signifient les notes attribuées aux bâtiments ?
Voici une explication succincte de ces notes :

Note 1

Le monument, qui est d'importance nationale, est à conserver, «dans sa forme et sa substance». Il est soit classé comme monument historique, soit inscrit à l'inventaire. Toute velléité de travaux doit être annoncée au canton.

Note 2

Le monument, d'importance régionale, «devrait» être conservé, mais des modifications qui n'altèrent pas son caractère sont envisageables, après consultation du canton. Il est systématiquement inscrit à l'inventaire, mais n'est pas classé comme monument historique.

Note 3

Le bâtiment, intéressant au niveau local, «mérite d'être conservé», mais n'a pas une valeur justifiant son classement comme monument historique. Il peut être inscrit à l'inventaire. Des travaux peuvent être entrepris, à condition de ne pas altérer les qualités qui ont justifié sa note.

Note 4

Le bâtiment est bien intégré. Dans cette catégorie, on rencontre la majorité des bâtiments d'une localité.

Note 5

Un bâtiment qui présente des défauts et des qualités. Considérée comme une note «d'attente» (par exemple face à un édifice relativement récent, par manque de recul).

Note 6

Un objet sans intérêt architectural ou historique.

Note 7

Un bâtiment qui compromet l'harmonie d'un site.

Sans Note

Constructions sans valeurs

Un aperçu du plan du centre se trouve à la page suivante.

Un plan de la ville de Nyon en format A4 est joint au bulletin.

Nous approfondirons ce sujet dans les prochains bulletins. Vos questions et commentaires sont les bienvenus.

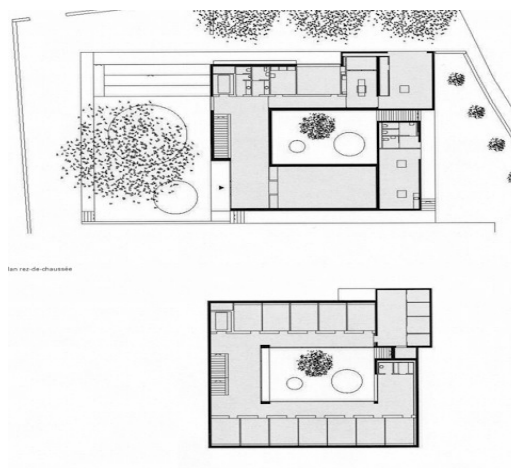


- **VISITE DU CENTRE FUNÉRAIRE RÉGIONAL**
2 octobre 2008

Une vingtaine de personnes se sont retrouvées devant le Centre, inauguré en 2005, pour une visite guidée par l'architecte Patrick Aeby du bureau Aeby & Perneger de Genève, lauréat d'un concours auquel 80 architectes avaient participé.

Créer un espace accueillant pour les visiteurs en deuil fut l'idée force des architectes. Cela s'exprime par des façades en béton apparent teinté dans la masse (pour le connaisseur, une réalisation remarquable), de grandes baies vitrées éclairant en particulier le patio, au niveau des cryptes, l'utilisation abondante de bois et de tissu, si possible sans cadres apparents. C'est une architecture simple qui dégage une impression de grande sérénité et de chaleur.

Il s'agit de la première réalisation régionale pour les anciens districts de Nyon et Rolle après une longue genèse.



Avant de descendre à l'étage des cryptes, Philippe Glasson attire notre attention sur les tableaux acquis par la ville pour le Centre funéraire, en application d'une nouvelle politique d'acquisition d'œuvres d'art en accord avec les lieux à décorer.

Les visiteurs ont eu le plaisir d'apprendre que le bureau Aeby & Perneger a récemment gagné le concours pour la construction de l'école de commerce et l'agrandissement du gymnase devisé à vingt fois le budget du Centre funéraire. Ainsi nous pouvons nous attendre à l'enrichissement de notre patrimoine grâce à une autre réalisation contemporaine esthétiquement réussie et répondant aux besoins des utilisateurs.

La visite se poursuit dans le cimetière avec M. Ruchat, qui nous fournit des explications complémentaires sur l'exploitation du Centre et du cimetière.

Notre chemin passe ensuite par la plage des 3 Jetées où nous admirons la balustrade restaurée en son état d'origine, mais réalisée sur mesure en verre. L'après-midi se termine par un apéritif à la Villa Thomas, agrémenté d'une discussion à bâtons rompus avec le chef du Service des bâtiments, M. di Lello. Nous avons ainsi eu l'occasion d'apprendre avec quel soin cette magnifique demeure a été restaurée. Merci à ceux qui ont contribué au succès de ces différentes visites.

Gérard Bohner

Si vous désirez recevoir le bulletin en format PDF par courrier électronique, veuillez nous le faire savoir sur info@pronovioduno.ch

- **MISES À L'ENQUÊTE**

Au cours de 2008 nous avons fait opposition à trois projets.

1. Rue Delafléchère 15.

Il s'agissait d'une démolition et d'une reconstruction. Le projet était banal et surdimensionné. Nous avons fait opposition ainsi que la société d'Art Public et un voisin. Les oppositions ont été levées dans un premier temps.

Le voisin, fortement touché par le gabarit inhabituel du toit, avait fait recours. Ce recours a été accepté et le projet est remis entièrement à l'étude.

2. Rue du collège 24 (maison Luginbuhl).

Le projet initial n'était pas adapté à l'environnement. Les ouvertures en façade n'avaient pas de volets, l'emprise du bâtiment était trop importante et la toiture comportait une baignoire visible de la rue. Suite à notre opposition, le service de l'urbanisme a demandé des modifications pour arriver à un compromis qui est acceptable, même si le résultat n'est pas parfait.

2. Rue du Vieux-Marché

Il s'agit ici d'une démolition et d'une reconstruction. Le bâtiment existant a déjà été passablement modifié, et il ne reste que le premier étage avec de belles fenêtres pour témoigner de son passé.

Le projet proposé avait intéressé le service de l'urbanisme par son approche moderne et novatrice. Malheureusement le projet ne présentait de loin pas le même soin du côté intérieur. Nous nous sommes joints aux voisins immédiats pour faire opposition. Les intérêts des diverses parties ne sont pas les mêmes, mais le projet doit être revu en profondeur, et le service de l'urbanisme l'a signifié au propriétaire.

• **DE L'ASSE AU BOIRON**



Les panneaux publicitaires ont fleuri sur les routes nyonnaises.
Ils n'annoncent pas le printemps, mais la laideur..



Devant le Château trône une cage !
Serait-ce pour enfermer nos politiciens ?



A l'amphithéâtre, il va falloir restaurer les bâches plastiques
provisoires et déchirées.
Plusieurs couches de provisoire ont coûté le prix d'une
restauration.



Les projets pour la Grenette passent, mais la Grenette reste.
Rendons-la à ses origines et ouvrons-la !!!



Les jardins de la Duche ont fait reverdir le béton. Ça a été très,
très long, mais on aime...



La zone dite de « rencontre » derrière la gare est une rencontre
du 3eme type : seuls les extraterrestres peuvent y survivre.



On ré-aménage tous les bureaux des fonctionnaires de la place
du Château. Pour qu'ils puissent joliment rêvasser, ré-
aménageons aussi cette place.

DERNIERE MINUTE

Nos membres bénéficient d'un rabais de 10.- sur le prix des billets
pour les Concerts de Bonmont (voir programme en page 2 de
couverture)

• **AGENDA**

<i>Mercredi 22 avril ou mercredi 6 mai</i>	17h devant la Salle communale Visite des Espaces verts avec M. Rubattel et promenade dans le Vallon du Boiron avec M. Claude Beuchat. En cas de mauvais temps, cette visite est reportée au mercredi 6 mai. Appeler au 022 361 13 26 en cas de doute
<i>Mercredi 29 avril</i>	17h au Temple de Nyon Les membres de Pro Novioduno sont cordialement invités à participer à la visite organisée par la commission de restauration du temple
<i>Mardi 5 mai</i>	20h à la salle de réception du Château « Matthisson chez Bonstetten » Soirée musicale organisée par l'Association Niedermeyer (voir ci-après)
<i>Vendredi 12 juin</i>	Concert au Temple du Festival du Haut-Jura
<i>Samedi/Dimanche 13 et 14 juin</i>	Excursion de printemps à Aarau Visite des châteaux de Lenzburg et Halwill - voir feuille d'inscription
<i>Samedi/Dimanche 12 et 13 septembre</i>	Journées du Patrimoine Thème 2009 : Au fil de l'eau

L'ASSOCIATION NIEDERMEYER - NYON
présente

Mardi 5 mai 2009, 20 h.
À la salle de réception du Château

« « AU CHÂTEAU DE NYON » »

MATTHISSON CHEZ BONSTETTEN
SUR FOND DE RÉVOLUTION
1787 – 1793

LES VISIONS DU POÈTE
mises en musique par
BEETHOVEN et SCHUBERT

Samuel Zünd, baryton
Theresia Schmid, pianiste
Claude Thébert, comédien

Évocation poétique, historique et musicale d'après les
Souvenirs et la correspondance de Bonstetten

COMPOSITION DU COMITÉ PRO NOVIODUNO au 23 mars 2009 (AG)

<i>Président</i>	Georges Darrer
<i>Vice-Président</i>	Philippe Glasson
<i>Membres du Comité</i>	Dominique Burki Denise Ritter Martine Rivier
<i>Secrétaire(s)</i>	Marie-Claude Henchoz
<i>Trésorière</i>	Louise Bigwood
<i>Vérificateurs des comptes</i>	Suzanne Bonnard Dominique Blanchard
<i>Membre d'honneur</i>	Jacques Brack
<i>Membres consultatifs</i>	Pascal Colombo Me Pascal Rytz Me Olivier Thomas

Bulletin d'adhésion

Inscription : Par poste :
Pro Novioduno, Case postale 1321, 1260 Nyon 1
Par courriel : **pronovioduno@bluewin.ch**
ou sur le site : **www.pronovioduno.ch**

Je désire adhérer à Pro Novioduno en payant une cotisation annuelle

Individuelle Fr. 35,-

Couple Fr. 50,-

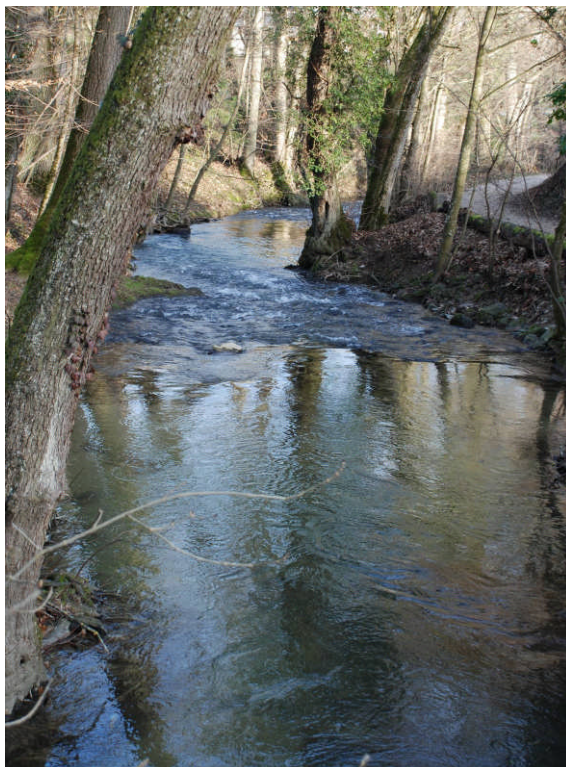
Nom, prénom

Adresse

N° postal et localité :

Date et signature

Merci pour votre soutien !



Le Boiron, but de notre conférence/promenade du mois d'avril 2009
Photo Georges Darrer

Impression : Atelier La Corolle, Versoix